

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 42/1951 (1951)

Artikel: Une contribution au débat sur les dangers du bilinguisme
Autor: Blaser, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-113843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE

Une contribution au débat sur les dangers du bilinguisme

*Quelle langue doivent parler les enfants des familles romandes
établies dans la Suisse alémanique ?*

Goethe a écrit quelque part qu'en dépit des convulsions périodiques qui le déchirent, le monde tend irrésistiblement à l'unité. A considérer le spectacle offert par la société actuelle, on conviendra qu'il tend au moins à l'uniformité. Grâce à des moyens de communication qui suppriment les distances, les échanges culturels internationaux sont désormais si nombreux que le « style de vie » de l'humanité mécanisée se conforme de plus en plus à un modèle unique.

Mais ce n'est là qu'un aspect des choses. A la force niveleuse du progrès technique s'en opposent d'autres, non moins puissantes, qui ont leur source dans l'âme immortelle des races et des collectivités historiques, grandes ou petites. N'est-il pas significatif que le siècle qui a vu naître la Société des Nations et l'Organisation des Nations Unies ait été aussi marqué, sous toutes les latitudes, par l'exaspération des nationalismes ? La Suisse même — inutile d'y insister — n'a pas entièrement échappé à cette crise. C'est que, si la diversité humaine se défend, par une réaction instinctive, de la pression du conformisme universel, la diversité helvétique, elle aussi menacée, entend maintenir ses droits en face de la centralisation envahissante.

Or, dans notre Suisse quadrilingue, le principal obstacle au

nivellement et le plus solide appui du fédéralisme, tant politique qu'administratif, est l'attachement de chacun des groupes ethniques à sa langue, expression et sauvegarde de son originalité culturelle. Les meilleurs esprits, chez nous, des deux côtés de la Sarine, comme au sud et au nord des Alpes, sont arrivés à la conviction que l'unité de la nation suisse est en fonction de sa diversité. C'est-à-dire que, plus la seconde sera garantie et cultivée, plus assurée sera la première. Lamartine s'est écrié un jour : « Et plus je suis français, plus je me sens humain ». Nous pourrions reprendre ces paroles à notre compte et nous écrier, selon les cas : « Et plus je suis authentiquement tessinois, romand, aléman ou romanche et plus aussi je me sens suisse ».

La première condition de cette authenticité est évidemment la possession et le scrupuleux respect de l'idiome natal. Elle est moins aisée à remplir qu'il ne paraît. Sur un territoire aussi exigu, nos langues nationales sont menacées d'adultération par le simple fait de leur voisinage. L'interpénétration culturelle résultant d'une vie politique commune et de l'étroitesse de nos rapports économiques et sociaux conduit fatalement au bilinguisme et, si l'on n'y prend garde, à la confusion des langues.

C'est surtout pour la minorité latine que le danger est grand. Et cela, même indépendamment de son infériorité numérique, vu l'humeur voyageuse et l'aptitude à la transplantation qui distinguent nos compatriotes alémaniques. On sait tout ce que font les Tessinois pour endiguer l'invasion des mœurs et du parler d'outre-Gothard. Ils méritent d'être moralement et matériellement soutenus dans cette lutte. Celle que mènent les Romanches des Grisons, dans des conditions plus difficiles encore, n'est pas moins digne d'admiration. Puisse la reconnaissance du rhéto-roman comme quatrième langue nationale leur être un encouragement à défendre sans faiblir leur belle culture. La Confédération leur vient en aide. Mais peut-être pourrait-elle faire davantage. La disparition de l'harmonieux idiome de Peider Lansel serait pour le pays une perte irréparable.

En ce qui concerne la Suisse romande, le lecteur sait ce qui a été fait jusqu'ici pour la défense du français et ce qu'il reste à faire. J'en reparlerai tout à l'heure à propos du sujet proprement dit de cet article. Comme on l'a vu, il s'agira de décider quelle langue il faut parler aux enfants de familles romandes fixées dans la Suisse alémanique, en considérant l'intérêt de l'enfant et les besoins de la défense du français.

* * *

Il est peut-être bon de rappeler en face de quelle situation linguistique ces familles se trouvent placées en arrivant. Je constate d'abord que le problème de la défense de la langue se pose aussi bien à l'est de la Sarine qu'à l'ouest. Il s'y complique même du fait que nos Confédérés sont nécessairement bilingues, dès le début de l'âge scolaire, ou peu s'en faut, comme le deviendront inévitablement à la longue, les enfants welsches dont il vient d'être question. Ou plutôt ces derniers, après quelques années d'école allemande, seront déjà plus ou moins trilingues. Parlant français à la maison (je suppose cela entendu, mais il y faudra revenir) ils parleront patois avec leurs camarades de jeux et haut allemand dans leurs leçons. A ce moment-là, leurs condisciples alémaniques n'useront encore que de deux idiomes, l'enseignement des langues étrangères n'ayant pas commencé pour eux.

Telles sont les conditions linguistiques qui attendent les petits Romands de l'autre côté de la Sarine, qu'ils y naissent ou y émigrent avec leurs parents. Elles sont désastreuses au point de vue éducatif, et l'on comprend que les pères et mères de famille réfléchis s'en préoccupent. Même sous la forme atténuée où elles se présentent pour la population indigène simplement bilingue, ces conditions sont fâcheuses.

Nos Confédérés s'en rendent parfaitement compte. Malheureusement, la défense de la langue est pour eux une tâche beaucoup plus ardue et plus ingrate que pour nous en Suisse romande. Ils ont deux idiomes à défendre, et chacun d'un double danger. D'abord, de leur concurrence réciproque, ensuite, des influences délétères du dehors. Il est clair que deux langages d'un emploi quotidien (l'un parlé, le *Schwytzertütsch* auquel, plus que jamais, depuis l'hitlérisme, toutes les classes sociales donnent la préférence pour la conversation, l'autre écrit, pour l'enseignement, les livres, les journaux, le discours public) ne peuvent manquer d'empiéter l'un sur l'autre et de se faire des emprunts mutuels. Rien de plus rare, dans la Suisse alémanique, qu'un discours en dialecte n'ayant pas payé quelque tribut à la langue littéraire. Inversement, le *Hochdeutsch* d'un Suisse allemand se ressent presque toujours de la pratique du patois.

A ces causes d'impureté du langage dérivant de « la nature des choses », vient s'ajouter l'habitude qu'ont beaucoup de nos

compatriotes (par une conséquence d'un indéniable don des langues) de farcir leur allemand de mots étrangers de toute provenance, spécialement français et anglais, et, d'une manière générale, de parler, même entre eux, une autre langue que la leur, dès que la moindre occasion s'en présente.

Le remède à une telle confusion, dont la contagion n'est pas sans menacer la Suisse française elle-même, serait d'inculquer à la masse des Suisses allemands un sentiment qui paraît leur être moins naturel qu'à nous, à savoir le respect de la langue. C'est à quoi s'appliquent depuis longtemps linguistes et pédagogues, soit qu'ils luttent contre l'aversion manifestée à l'égard du *Hochdeutsch*, soit qu'ils s'efforcent de sauvegarder l'intégrité des variétés locales du *Schwyzertütsch*, lequel n'est nullement en train de s'éteindre, quoi qu'en aient prédit plusieurs sommités de la philologie germanique ¹.

* * *

Tout cela nous montre que la question de la défense de la langue est plus actuelle que jamais dans notre pays. En voici encore un indice. L'année passée, le comité de rédaction de *La Suisse*, l'intéressant annuaire de la *Nouvelle Société helvétique*, toujours à l'affût des problèmes de l'heure, a eu l'idée de charger un représentant de chacun de nos cinq domaines linguistiques de traiter cette question, au point de vue de son propre idiome. Ces articles qui avaient été limités à six pages, ce qui excluait les développements, ont paru dans le volume de 1950. C'est à l'auteur de ces lignes qu'incomba le soin de parler du français. Or on sait que cela a été fait d'une manière, à bien des égards, définitive par M. Alfred Lombard, dans sa brochure, *Une terre, une langue*, qui restera un ouvrage classique en ces matières. J'en ai donc été réduit, sur certains points, à « répéter » le professeur neuchâtelois, me bornant sur d'autres à illustrer d'exemples sa pensée.

Mais il est un côté du sujet, encore relativement neuf, sur lequel j'aurais aimé à m'étendre un peu, dans cette brève mise au point, et que je n'ai pu qu'effleurer, faute de place. C'est celui

¹ Voir, sur la question du bilinguisme, mes deux chroniques de la Suisse allemande, dans l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*. Lausanne, Payot, 1935 et 1936.

même qui se trouve exprimé, sous la forme interrogative, dans le sous-titre de la présente étude, auquel j'ai fait allusion tout à l'heure. Il m'a paru que ce problème, qui est un problème d'éducation au premier chef, intéresserait peut-être les lecteurs des *Etudes pédagogiques*¹, en dépit de son caractère un peu « périphérique ».

Beaucoup de gens trouveront sans doute oiseuse la question formulée plus haut. N'est-ce pas, en effet, pour la plupart des Welsches un axiome que ceux d'entre eux que les hasards ou les nécessités de l'existence obligent à habiter la Suisse allemande n'en restent pas moins des Romands et qu'ils ont pour premier devoir de continuer à parler leur langue et de l'apprendre à leurs enfants ? De là, par exemple, les efforts de la colonie romande de Berne pour obtenir la création d'une école française dans cette ville, ou ceux des Jurassiens pour renforcer la position de leur idiome dans le canton.

Le problème est pourtant plus complexe qu'il ne semble. Si nous considérons sans parti pris le fait même de la résistance à l'assimilation, nous conviendrons que l'attitude romande n'est pas exempte d'un certain illogisme. Nous estimons qu'en nous établissant dans la Suisse alémanique où nous apportons un tempérament, une éducation, des idées, un genre de vie sur beaucoup de points essentiels très différents de ceux de nos compatriotes, nous devons nous efforcer de rester nous-mêmes, nous et nos descendants, dussions-nous nous exposer par là à l'isolement.

Cela n'empêche pas que la plupart d'entre nous trouveraient choquant qu'une famille suisse allemande habitant Genève, Lausanne ou Neuchâtel demeurât durablement fidèle à son parler natal. Il nous paraît convenable, naturel et nécessaire

¹ La première idée de cet article remonte à un débat qui a eu lieu il y a quelques années au *Cercle suisse français* de Zurich. On avait posé à une demi-douzaine de personnes, parmi lesquelles se trouvaient un pasteur, le directeur d'une grande compagnie d'assurances, un juriste, un journaliste et écrivain, un professeur, tous pères de famille, la question suivante : « Est-il désirable, est-il possible que les enfants de Suisses romands établis à Zurich jouissent pourtant du privilège de la culture française, et comment convient-il de les y initier ? »

Chacun des orateurs parla de son cas particulier et fit part de ses propres expériences, puis on discuta. Les conclusions qui se dégagent du présent travail correspondent, dans leurs grandes lignes, au résultat de cette discussion.

Voir dans le *Courrier romand*, le nouveau journal zuricois (20 juillet 1951), un article de A. de Mestral également inspiré par la discussion du *Cercle suisse français*.

que les Confédérés de race germanique vivant au milieu de nous adoptent au plus vite notre langue et nos mœurs et s'assimilent si possible dès la première génération. En d'autres termes, nous réclamons de nos compatriotes un sacrifice que nous ne sommes nullement disposés à faire pour eux.

On pourra dire, à la décharge de notre égoïsme, que nous sommes une minorité et devons nous défendre. Une famille alémanique qui s'adapte entièrement à la vie romande ne compromet pas sérieusement la primauté de l'allemand parmi nos langues nationales, égales en droit, mais non en fait. La réciproque n'est pas vraie au même degré. Une famille romande qui se laisse prématurément absorber par le milieu germanique — sans nécessairement perdre au change — contribue à affaiblir la position, déjà précaire, de la seconde langue nationale, en diminuant sa force de résistance. C'est dire que le problème de la diversité helvétique ne se pose pas dans les mêmes termes, selon que l'on envisage l'une ou l'autre région. Nous avons plus de risques à courir. De là une intransigeance volontiers agressive et tapageuse dont nos compatriotes ont le bon goût de ne pas prendre ombrage, en comprenant au fond les raisons.

* * *

Une fois admis le principe de la résistance à l'assimilation, c'est à propos de la langue que les difficultés commencent. Il s'agit en effet, pour les familles romandes établies dans la Suisse alémanique, d'accorder deux choses malaisément conciliables : d'un côté de préserver leur progéniture d'un contact prématuré avec le *Schwyzertütsch*, de l'autre de lui faciliter, quand le moment sera venu, l'adaptation « nécessaire » au milieu germanique. Car nous supposons le cas de familles (à vues humaines) définitivement transplantées dont les enfants devront, dès leur sixième année, entrer à l'école allemande.

La première partie de la tâche, consistant à isoler l'enfant du milieu linguistique ambiant, pendant l'âge préscolaire, paraît relativement facile. Les parents eux-mêmes ignorant la plupart du temps l'allemand, au moins au début, seront naturellement conduits à ne chercher de relations que dans la colonie de langue française de leur localité. Remarquons qu'ici l'intérêt de ce qu'on pourrait appeler la cause romande s'accorde avec les exigences d'une éducation rationnelle. L'enfant reste unilingue jusqu'à six ou sept ans. Cela lui permet d'apprendre assez bien

sa langue maternelle pour que l'influence perturbatrice de la deuxième langue (le *Schwyzertütsch*), puis de la troisième (le *Hochdeutsch*) soit réduite au minimum.

Voici un exemple authentique d'un cas de ce genre. Un couple de jeunes mariés romands, gens cultivés, bien que sachant mal l'allemand, vient se fixer à demeure dans une ville de la Suisse alémanique. Il leur naît, dans l'espace d'une décennie, trois enfants qu'ils soumettent, quant à la langue, au régime indiqué ci-dessus. Le père, auquel sa profession le permet, s'occupe beaucoup de ses rejetons et, attachant une grande importance à la langue, leur apprend très tôt à lire, à écrire. Il arrive à ce résultat que ces enfants qui feront toutes leurs classes en allemand, jusques et y compris l'université, n'auront jamais la tentation d'échanger entre eux ou avec leurs parents la moindre parole en *Hochdeutsch* ou en *Schwyzertütsch*. Il semble bien qu'ainsi les dangers les plus graves du bilinguisme aient été évités, dans la mesure du possible, en même temps que l'assimilation complète au milieu germanique retardée d'une génération.

Le lecteur objectera que c'est là le cas le plus favorable, où les père et mère, estimant de leur devoir de conserver leurs enfants à la culture romande, ont aussi les moyens matériels et moraux de les élever en conséquence. Mais il y a d'autres cas et ce sont sans doute les plus nombreux. D'abord celui des parents négligents qui laissent simplement aller les choses — et l'on sait où vont les choses abandonnées à elles-mêmes. Parents négligents, dis-je, soit par indifférence, soit parce que le souci du pain quotidien ne leur laisse pas le loisir de songer à l'éducation linguistique de leurs enfants. D'où une première remarque : c'est qu'il serait illusoire de prétendre imposer à toutes les familles romandes domiciliées dans la Suisse alémanique, une égale discipline de langage. Il faut tenir compte des conditions sociales, sans parler du degré d'intelligence des enfants.

Qu'il me soit permis de citer ici l'opinion d'un homme mieux placé que personne pour juger des difficultés, souvent insurmontables, auxquelles se heurte la défense du français dans les colonies welsches des plus grandes agglomérations citadines de la Suisse allemande. Je veux parler de M. Paul Perret, pasteur de l'église française de Zurich, que les devoirs de son ministère mettent en rapport avec les milieux sociaux les plus divers. Voici, en substance ce que M. Perret a déclaré au cours de la discussion organisée par le Cercle suisse français.

« On constate », a-t-il dit, « quant à la résistance à l'assimi-

lation, une très grande différence entre les quartiers aisés de la ville et les quartiers plus modestes. Dans les premiers, la mère est à la maison, s'occupe de ses enfants, leur parle dans sa langue, souvent même leur apprend à lire avant l'âge scolaire ». — En un mot, les conditions sont à peu près celles que j'ai décrites dans le premier exemple. Ce qui ne veut pas dire que l'on atteigne toujours, ou d'emblée, au strict unilinguisme, ni plus tard à la rigoureuse « étanchéité » des deux idiomes —. « Dans les autres quartiers, plus populaires, l'enfant est moins surveillé, car la mère travaille hors du foyer. Il vit donc en partie dans la rue, avec des camarades ne parlant que le dialecte. Tout naturellement, il les imite, poussé par son besoin de sociabilité, mais aussi pour ne pas se singulariser et s'exposer au ridicule du non-conformisme, humiliation à laquelle l'enfant est très sensible. Ainsi, le français s'élimine peu à peu. D'autant plus que les parents rapportent à la maison un langage truffé d'expressions professionnelles ou « sociales » suisses allemandes. »

« Parmi les enfants de cette catégorie qui se laissent absorber par le milieu ambiant quasi sans résistance », dit encore M. Perret, « il en est qui, à quinze ans, leur scolarité terminée, ne savent pas lire en français. C'est le cas de tous ceux qui ne passent pas par l'école secondaire (*Sekundarschule* ou école primaire supérieure). Le « secteur » où le pasteur français » (qui est dans une large mesure le missionnaire de la culture romande) « perd le plus vite contact avec ses ouailles est celui où, après l'école du dimanche en langue française, l'instruction religieuse se fait en allemand. Et cela n'est pas rare. Mais même dans le cas où l'instruction religieuse s'achève sans changement d'idiome, les rapports de beaucoup de familles avec le français s'espacent rapidement. Quant à leurs rapports avec l'Eglise, ils cessent bientôt tout à fait. C'est ainsi que, même dans une paroisse relativement aussi nombreuse que celle de Zurich, le mouvement de la jeunesse n'est pas vraiment autochtone, mais formé presque exclusivement d'éléments welsches de passage ».

Rien ne montre mieux que l'évolution décrite par M. Perret ce que le processus d'assimilation a à la longue d'inéluctable.

* * *

J'ai admis jusqu'ici implicitement que, dans tous les cas examinés, nous avons affaire à des familles où le père et la mère étaient romands. Mais il y a des cas, fort nombreux, de mariages

mixtes où un seul des époux est de langue française, circonstance aggravante, surtout si c'est la mère qui est allemande. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on n'évitera ici la confusion que par une stricte discipline. Les parents devront s'astreindre, dans l'intérêt de leurs enfants, à ne leur parler que chacun dans sa langue. Mais c'est alors, même en mettant les choses au mieux, se résigner au bilinguisme, avec toutes ses conséquences. Le plus grand avantage que le défenseur du français puisse obtenir, dans ces conditions, paraît être l'égalité temporaire des deux idiomes. Par malheur, cet avantage est un peu illusoire, si l'on tient compte de l'influence des grands-parents et des collatéraux alémaniques, vraisemblablement en contact plus régulier avec l'enfant que leurs « concurrents » romands.

Il n'y aurait, dans le cas des mariages mixtes, qu'un moyen radical d'éviter provisoirement le bilinguisme. Ce serait qu'un des époux renonçât, pendant quelques années, par scrupule pédagogique, à se servir de sa propre langue, dans l'intimité familiale. Et cela au profit de l'idiome de son conjoint qu'il devrait, bien entendu, posséder parfaitement. Un pareil sacrifice pourra paraître exorbitant. Il s'est pourtant trouvé, lors du débat dont j'ai parlé plus haut, un père de famille romand (M. E.R.), docteur en sciences sociales, à Zurich, pour soutenir que si, selon les principes d'une bonne hygiène intellectuelle, l'intérêt supérieur de l'enfant est d'avoir *une* langue maternelle, et de n'en avoir qu'une, on peut exiger du père ou de la mère cet acte de renoncement.

Est-il besoin de dire que cette thèse subversive a soulevé d'unanimes protestations ? Cependant, comme son auteur l'a lui-même, héroïquement, mise en pratique, il vaut la peine de reproduire ici le sommaire de sa démonstration.

« Assurer à nos enfants le bénéfice de la culture romande », a dit M. R., « ce serait faire en sorte que leur esprit et leur sensibilité se forment et se développent dans le sens particulier de cette culture... C'est une noble entreprise. Mais n'oublions pas qu'à la base du développement de l'enfant doit se trouver un milieu social défini, seul terroir où une personnalité puisse prendre racine — un milieu de culture dont l'unité se traduise par l'emploi d'une langue. Langue et pensée sont intimement solidaires, et c'est ici que surgit pour moi la grosse difficulté ! — Est-il en effet concevable qu'une maison ou qu'une machine soit construite selon deux ou plusieurs plans à la fois ? Je ne vois pas davantage comment un esprit pourrait se former

selon deux systèmes de sensibilité et de pensée. Si l'enfant est écartelé dès ses premiers balbutiements entre deux « programmes » nullement homogènes et même contradictoires, je crains fort qu'il ne cherche en vain son assiette et que son esprit n'offre qu'une base bien chancelante à une culture quelconque. Il achoppera fatalement à l'écueil du bilinguisme, expérience lamentable que de brillantes exceptions ne parviennent pas à masquer ».

Jusqu'ici, M. R. a incontestablement raison, en théorie, encore qu'il semble ne pas faire explicitement de différence entre les mariages mixtes, comme le sien, et les autres. Voyons maintenant comment il a appliqué ses idées et assuré à sa propre famille les bienfaits de l'unilinguisme.

« Ma femme et moi », dit-il, « parlons presque toujours français entre nous et devant les enfants, mais avec les enfants nous parlons tous deux en dialecte local, en suisse allemand. Nos trois enfants ont appris le français à l'école, *sans intervention spéciale de ma part*, au même titre que leurs camarades indigènes... Ce parti pris de germanisme vis-à-vis des enfants, c'est moi qui l'ai voulu ; ma femme s'y est associée, mais elle aurait beaucoup aimé me voir l'abandonner, ne serait-ce qu'en raison de la manière déplorable dont je m'exprime en dialecte zuricois. Et toute notre parenté, d'un côté comme de l'autre, répète depuis bientôt vingt ans que c'est insensé, que ce scandale prive nos enfants d'un trésor que j'avais le devoir de leur transmettre, le trésor de la langue et de la culture françaises ».¹

M. R. ne semble pas s'apercevoir que l'aveu qu'il nous fait de sa « déplorable » insuffisance en *Schwyzertütsch* ruine son argumentation. Nous étions enclins à admirer sa rigueur doctrinaire (sinon à nous y rallier) vu qu'il ne fait, en somme que pousser brillamment au paradoxe des idées justes. Mais voilà qu'il y donne lui-même une entorse. Cette culture germanique pour laquelle il a opté au nom de ses enfants n'a de prix à ses yeux, comme toute culture (il nous l'a dit) qu'à la condition d'être une, authentique, pure d'influences linguistiques étrangères. Comment ne voit-il pas qu'elle se trouve sophistiquée par le seul fait que celui qui s'en institue le propagateur n'a pas qualité pour la représenter ? Il ne suffit pas d'écortcher une langue pour être capable d'inculquer à autrui les valeurs culturelles dont elle est l'expression.

¹ Ajoutons, à la décharge de M. R., que sa profession l'empêche de rentrer chez lui pour le repas de midi et qu'il ne revoit ses enfants que le soir.

Plus on songe au cas si intéressant de M. R. et de sa famille, plus on se persuade que ce dernier eût été mieux inspiré de parler tout bonnement français à ses enfants, du moment qu'il parlait français avec sa femme. Il est à présumer que M^{me} R. parle beaucoup moins mal cette langue que son mari le dialecte alémanique. Peut-être même le parle-t-elle impeccablement, après une si longue pratique. On en reviendrait ainsi au premier exemple que j'ai cité : strict unilinguisme jusqu'à l'âge scolaire, puis passage graduel à un bilinguisme, voire à un trilinguisme inévitables, mais « surveillés », maintien de la tradition romande dans la famille, au moins pour la première génération.

M. R. a sans doute estimé que les mauvais côtés d'un tel arrangement, auquel il lui eût été facile de recourir, l'auraient de beaucoup emporté sur les bons. Son intransigeance s'inspire d'une vue pessimiste des choses qui lui fait jeter le manche après la cognée. Il aboutit à une sorte de défaitisme culturel. « Le vin est tiré », s'écrie-t-il, « il faut le boire ». En d'autres termes : une famille romande s'est imprudemment établie dans la Suisse alémanique. Son compte est clair et son devoir tout tracé. Elle n'a qu'à se laisser promptement assimiler. L'intérêt des enfants l'exige.

Mais on peut raisonner différemment et dire que le père et la mère, prenant eux aussi leur parti de la situation, s'efforceront d'en réduire les inconvénients au minimum, tout en faisant intelligemment profiter leurs rejetons des avantages qu'elle présente. Le problème se ramène, en somme, une fois de plus, à savoir où est le véritable intérêt de l'enfant. M. R. le voit tout entier dans l'unité de culture, dont il n'est malheureusement pas parvenu à nous donner un exemple concluant. Ses contradicteurs le voient au moins autant (car cet intérêt est double) dans le droit qu'a l'enfant welsche élevé en pays de langue allemande, de n'être pas arbitrairement retranché d'une de ses lignées culturelles, à un âge où il est incapable d'opter en connaissance de cause.

M. R. se croit autorisé à choisir pour ses enfants, dès l'éveil de l'intelligence, celle des deux cultures auxquelles ils participent par leur ascendance, qu'il pense pouvoir leur transmettre à l'état de pureté. Il retarde jusqu'à l'adolescence le moment de les initier à la seconde, qui demeurera donc fatalement pour eux une culture étrangère. Toute tentative de leur inculquer les deux cultures simultanément est vouée selon lui à un échec. Elle ne peut faire d'eux que des déracinés et des hybrides,

« des gens », écrit-il en propres termes, condamnés à « être Romands en Suisse allemande et Alémaniques en Suisse romande, mâtinés de l'une et de l'autre, sans liens organiques de culture profonde ni avec celle-ci, ni avec celle-là ». A cet endroit de son exposé du Cercle suisse français, M. R., se tournant vers les jeunes de l'auditoire, leur a adressé cette prosopopée : « Qu'il se lève, le bilingue de formation familiale, le parfait « ambivalent » qui n'aurait pas souffert de ce tragique embarras ; qu'au nom de ses congénères, il m'oppose son démenti, et qu'il me le jette en français : qu'il s'avance ! »

* * *

Comme on le suppose bien, le défi a été relevé. Dans une seconde soirée de discussion, plusieurs des jeunes gens interpellés par M. R., parmi eux quelques intellectuels, ont apporté un témoignage public de « latinité » tout à fait convaincant, en un français de bon aloi. Cela ne veut pas dire qu'ils se soient donnés pour de parfaits « ambivalents » ou qu'ils aient prétendu n'avoir nullement souffert de leur dualité linguistique et culturelle. Bien au contraire. Toute personne de bonne foi doit reconnaître que les craintes de M. R., pour exagérées qu'elles soient, sont en partie légitimes. Par malheur, le remède qu'il préconise est pire que le mal et ignore un peu trop les facultés d'adaptation de l'intelligence humaine.

Les bilingues « de formation familiale » qui sont venus attester, au Cercle suisse français, qu'une éducation romande est possible dans un milieu germanique, étaient tous welsches de père et de mère. Leur exemple n'est donc pas rigoureusement assimilable à celui des enfants de M. R. C'est pourquoi je crois plus probant de reproduire ici, en terminant, le témoignage d'un bilingue authentique dont la mère seule est romande. Il s'agit de M. H., docteur ès lettres, maître de langue et littérature françaises à l'Ecole cantonale de Zurich qui, bien qu'ayant été élevé dans cette ville, est à volonté et sans effort apparent, linguistiquement Welsche parmi les Welsches, comme il est Aléman parmi les Alémans. — Encore que son centre de gravité culturel se trouve, peut-être par la force des choses, plutôt situé à l'est qu'à l'ouest de la Sarine.

M. H. a bien voulu m'écrire ce qui suit, à l'intention des *Etudes pédagogiques* :

« Donnant suite — et avec le plus grand plaisir — à une invi-

tation de M. Edouard Blaser, je note ici quelques-unes de mes expériences en matière de bilinguisme.

A vrai dire, mon bilinguisme se trouve atteint de claudication. C'est que ma mère, bilingue à son tour, a l'habitude de parler allemand en présence de mon père, qui est Suisse oriental. Or, à peine celui-ci est-il sorti de l'appartement, que le reste de la famille se met à parler français. Dans ma conscience enfantine, le français, c'était donc « la langue que l'on parle quand papa n'y est pas ». Vient ensuite l'influence de l'école allemande, les camarades parlant le patois alémanique, les connaissances s'exprimant dans le même idiome, et ainsi de suite. D'où l'hypertrophie de la branche allemande de mon être.

Cependant, mon bilinguisme est assez complet pour me permettre les quelques constatations que voici : D'abord, en changeant de langue, je change de tempérament. L'on sait que la sociabilité du Latin favorise le développement de nombreuses formules de politesse, voire de galanterie servant à huiler la machinerie sociale. Formules rejetées par l'Aléman qui croit y déceler une emphase trompeuse, un manque de sincérité impardonnable. Car le Suisse allemand prend tout au pied de la lettre, alors que le Romand sait très bien que « merci *mille fois* » n'exclut point, sinon l'ingratitude, du moins l'indifférence la plus absolue. Eh bien, j'avouerai qu'en français, je me sers de cet arsenal de locutions polies sans y prendre garde, tandis que j'enregistre la moindre « exagération » en allemand. Il paraît que ces « valeurs psychologiques » sont inhérentes à l'idiome et qu'en quittant l'un on abandonne les autres. Ce qui donne l'impression d'un changement de caractère.

Passant au côté purement technique du bilinguisme, je retiens ceci : Je me sens traversé par une curieuse « frontière linguistique » qui semble être le produit du hasard. En effet, tout dépend de la première prise de contact avec une matière donnée. Cela opère comme un aiguillage. Ainsi, je ne saurais calculer *spontanément* en français, ayant été initié à l'arithmétique par un instituteur zuricois de fort bonne volonté. D'autre part, je me crois parfaitement incapable de trouver les noms allemands de certaines parties d'une cathédrale gothique, ainsi que beaucoup de termes littéraires, philosophiques, psychologiques et autres. Dire *Langhaus* pour nef centrale, me fait l'effet d'une trahison et quant au mot *Wimperg*, qui signifie *gâble*, je l'extrais du dictionnaire à l'instant même.

Dans l'une et l'autre langue, je m'évertue incessamment à

« apprivoiser » des termes nouveaux (au sens de Saint-Exupéry). C'est là d'ailleurs un phénomène assez connu. Les enfants, apprenant à parler, afin de s'assimiler un mot difficile, le répètent inlassablement avec une espèce de joyeuse et triomphante obstination. Ils en prennent possession, ils « l'apprivoisent ». Or, je l'ai dit, on n'apprivoise point deux fois. La première impression est toujours la plus vivante. J'ai beau recommencer l'opération, tout ce que j'obtiens est une association strictement cérébrale, fort correcte peut-être et sans doute très utile, mais sans spontanéité aucune. Ce qui m'amène naturellement à parler des inconvénients du bilinguisme.

En effet, les deux âmes habitant le bilingue en font le plus souvent un « Tartarin moral ». A Zurich, « mon Romand » s'ennuie. « Affreux, ces Suisses allemands avec leur sérieux ! Insupportable cette rigidité tudesque ! » Mais voici qu'à Lausanne, « mon Aléman » me dit sèchement : « Et ce laisser aller ? Et cette ignorance de tout ce qui n'est pas français ? Cette rhétorique qui ne correspond à rien ? Hâtons-nous d'ajouter que cette controverse se passe dans une zone située à la limite du subconscient où les contours psychologiques s'estompent et où les sentiments ne se retrouvent qu'à l'état diffus, sans aucune âcreté. Quant au bilingue, lui, il se sent toujours un peu dépaycé, mécontent surtout et comme en suspens, son *alter ego* n'étant pas occupé.

En plus, étant donné l'existence de zones inégales dans la conscience linguistique du bilingue, celui-ci est en butte à la plus cruelle des incertitudes. Passant d'une langue à l'autre, il se voit coincé entre deux impuissances. Qu'y faire ? Se cramponner au calque, substituer le cliché à l'expression personnelle et vivante ? ou bien, à l'instar des Biennois et des Alsaciens, mélanger les deux idiomes sans trop de scrupules, « puisque tout le monde me comprend » ? Quelle abdication de la pensée nette, quelle dégradation du sentiment pur et profond !

Dans tout ceci, je ne vois qu'une idée consolatrice : au moins, le bilingue, pauvre héritier de trop de richesses, les met-il toutes au même niveau. En lui (à moins que l'interaction des deux mentalités n'empoisonne l'homme entier) le problème franco-allemand prend sa forme la plus noble : celle de la compréhension réciproque, qui ne demande qu'à s'élargir en se documentant. Ainsi le bilingue, placé au point d'intersection de deux grandes civilisations, peut devenir le symbole de l'union, de la sympathie universelle. Qu'il le veuille ou non, le sujet parlant

deux langues est appelé à jouer, parmi ses concitoyens, le rôle que tient notre pays par rapport aux nations étrangères : *Helvetia mediatrix*. S'étant rendu compte de l'importance de son rôle, qu'il s'applique donc à le jouer bien !

(Restent les avantages pratiques du bilinguisme ; ils sont évidents et relèvent de l'utilité, ce qui suffit à leur ôter tout intérêt à mes yeux). »

S'ajoutant à tout ce qui les a précédées, ces réflexions peuvent se passer de commentaires. M. H. a en effet tiré de son cas particulier et du problème général de la lutte contre les dangers du bilinguisme, les conclusions que j'en aurais tirées moi-même.

EDOUARD BLASER.

Bâtiments d'école et éducation moderne

COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on peut dire qu'il n'existait nulle part de locaux ou de bâtiments destinés spécialement à l'école populaire. Sans doute, peut-on voir encore aujourd'hui quelques édifices scolaires chargés d'ans et d'histoire, qui abritent depuis des siècles certaines institutions illustres — anciennes universités et académies, anciens collèges, anciennes écoles épiscopales ou conventuelles — mais ce sont là des exceptions qui ne peuvent d'ailleurs pas entrer dans le cadre de cette étude consacrée uniquement à l'école publique élémentaire.

Alors qu'il nous paraît maintenant tout naturel de voir nos bambins travailler dans des écoles admirablement installées où toutes les ressources de la technique et de l'architecture modernes ont été mises au service de la pédagogie et de l'hygiène, il suffit de remonter de quelque cent cinquante ans dans le passé